

Pinsaguel, le 13 mars 2020

Objet : Pandémie de Coronavirus

Madame, Monsieur,

A deux jours des prochaines élections municipales, j'ai souhaité vous adresser ce courrier puisque le Président de la République vient de nous confirmer que la grave crise sanitaire qui s'abat sur notre pays nécessite le recours urgent à des mesures exceptionnelles qui pendant un temps vont modifier nos vies quotidiennes.

Partagé entre l'urgence du moment et les perspectives de moyen terme auxquelles nous confronte le choix électoral de dimanche prochain j'ai décidé, au nom des responsabilités qui sont encore aujourd'hui les miennes jusqu'au vendredi 20 mars, de sortir du débat électoral pour m'adresser à vous en ma qualité de Maire.

Je réunirai dès lundi prochain à 10h30 l'ensemble des nouveaux élus pour activer le Plan Communal de Sauvegarde dont un Maire a la charge. Par cette réunion nous déciderons au niveau municipal des dispositions qui doivent être prises pour accompagner de la manière la plus efficace possible au niveau local celles décidées au plan national.

Venant s'ajouter aux conséquences de l'épidémie, ces mesures auront en effet un impact certain sur l'ensemble des activités des Pinsaguéoloises et Pinsaguéolois : commerçants et artisans confrontés à une inquiétante baisse de leurs activités, familles devant faire face à des problèmes de garde d'enfants, personnes fragiles ou isolées qui ont besoin d'assistance etc...

Pour préparer au mieux la réunion de lundi, j'ai déjà demandé aux services de la Mairie et aux adjoints de réfléchir concrètement à certaines mesures qui devront être mises en place. Je pense par exemple aux dispositions qui permettront de garantir la continuité du fonctionnement des services municipaux, à la mise en place d'un serveur dédié à l'organisation des gardes d'enfants ou d'un autre destiné au portage des courses pour les personnes les plus fragiles.

Les mesures qui seront décidées à l'issue de cette réunion seront mises en ligne sur le site de la Mairie et la page Facebook, résumées sur le panneau d'informations municipales et mises en version papier à la disposition du public à l'accueil de la Mairie.

En anticipant de la sorte l'arrivée de la crise nous serons préparés pour tenter d'en amortir au mieux les effets.

Liberté Égalité Fraternité

Cette prise en charge immédiate de l'urgence ne doit cependant pas nous faire perdre de vue que des élections importantes pour l'avenir de notre commune se tiendront dimanche. Ces élections étant maintenues il appartient aux élus de réunir toutes les conditions pour qu'elles se déroulent le mieux possible, en particulier en matière de sécurité sanitaire.

A cette fin j'ai tenu ce jeudi matin, avec Lucien Casellato, premier Adjoint, le Directeur des Services et les chefs de services concernés une réunion pour arrêter les dispositions nécessaires. **Ces dispositions qui, si elles sont respectées par tous, garantiront des conditions maximales de sécurité sanitaire, seront affichées dans les Bureaux de votes.** Elles sont rappelées à la fin de cette lettre.

Rien ne s'oppose donc à ce que chacun(e) vienne remplir son devoir électoral.

Au-delà des protections médicales et sanitaires auxquelles nous devons faire confiance et nous conformer, la crise que nous allons traverser sera aussi vaincue par la solidarité, le sens des responsabilités, l'esprit de cohésion et la dignité.

Je sais que nous en sommes capables et que nous en sortirons collectivement grandis. Ensemble, unis et généreux nous réunissons toutes les conditions pour rester confiants.



Jean-Louis COLL
Maire de Pinsaguel

DISPOSITIONS MISES EN PLACE POUR LE SCRUTIN DE DIMANCHE

Suite à la circulaire ministérielle en date du 09/03/2020 transmise par la Préfecture de la Haute-Garonne :

- Nous invitons tous les électeurs à prendre connaissance des affiches sur les mesures d'hygiène à respecter afin d'éviter la propagation du coronavirus.
- Du gel hydroalcoolique est mis à disposition à l'entrée du bureau afin que chaque électeur puisse se nettoyer les mains avant de commencer les opérations de vote
- Afin de limiter les situations de promiscuité prolongée, merci de respecter le traçage au sol et de patienter derrière les limites de courtoisie.
- Les rideaux des isoloirs seront maintenus attachés pour éviter leur manipulation pour des raisons sanitaires ; les isoloirs ont été disposés de manière à ce que le secret de vote reste garanti.
- Les locaux ont été nettoyés avant les opérations de vote et le seront après.
- Une signalétique a été installée afin que les électeurs puissent repérer aisément la station de lavage avant la sortie du bureau de vote.
- Afin d'éviter les rassemblements, les électeurs doivent quitter le bureau dès le vote terminé.